



Faire entendre la voix de la société civile organisée et des citoyens

Le conseil de développement : un outil de démocratie participative et contributive.

Le conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest est une instance informelle, paritaire, constituée de **150 représentants** bénévoles du monde économique, syndical, social, associatif culturel, sportif, universitaire... d'experts qualifiés et d'habitants volontaires. Il remplit une fonction consultative auprès des élus de Brest métropole et du pôle métropolitain du Pays de Brest.

C'est un espace de démocratie participative et contributive qui vient en appui à la réflexion sur les projets pour le territoire. Il intervient sur les questions maritimes par des études et sa participation aux **Assises Citoyennes de la mer et du littoral** organisées par le réseau breton des Conseils de développement. Il souhaite par ce cahier d'acteur faire entendre le point de vue des acteurs locaux d'un territoire maritime.

Contact : Guy Jourden
T+33 06 81 21 43 15

Conseil de développement
18 rue Jean Jaurès
29200 Brest

contact@conseil-developpement-brest.fr

Mickaële Le Bars
T +33 02 98 00 62 34

Le point de vue du Conseil de Développement de la Métropole et du Pays de Brest sur la mise à jour du Document Stratégique de la Façade Nord Atlantique Manche Ouest et "La Mer en débat", débat public sur la mer, le littoral et l'éolien en mer.

EN BREF.

La France s'est fixé un objectif de neutralité carbone en 2050. Cela implique de réduire très fortement les émissions de gaz à effet de serre. Cela passe par une combinaison d'efficacité et de sobriété sur toutes les consommations, une réduction drastique de la consommation des énergies fossiles et un développement diversifié des énergies renouvelables pour assurer une électrification rapide des usages (+50% de production d'électricité en 2035). C'est dans ce contexte que l'Etat a décidé de développer l'éolien en mer pour atteindre 18 GW en 2035 et >= 45 GW installés en 2050 (une cinquantaine de parcs posés ou flottants).

La planification maritime et littorale demande une concertation continue entre tous les acteurs concernés pour bâtir à toutes les échelles territoriales une véritable politique maritime intégrée. Différentes instances ont été mises en place à la suite du **Grenelle de la mer** elles doivent être renforcées et avoir une déclinaison locale. Les Conseils de développement qui le souhaitent pourraient ainsi être mieux associés et jouer le rôle de « Parlements locaux de la mer et du littoral ».

Le débat public organisé par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), qui permet à l'ensemble des citoyens de s'exprimer, s'intègre dans ce processus de concertation et de contribution des habitants, associations, syndicats et acteurs sociaux-économiques des territoires. Il doit pouvoir se poursuivre sous d'autres formes après le 26 avril 2024. **La rencontre débat « les élus ont la parole » tenue au Pouliguen le 22 mars 2024 dans le cadre du débat public « la mer en débat » s'est inscrite dans cette perspective.**

Comment et où installer ces parcs dans une zone littorale et maritime (zone des 12 miles et ZEE) qui comporte déjà de nombreuses activités (pêche, aquaculture, transport maritime, extraction de granulats, activités portuaires, nautisme, plaisance, tourisme, construction réparation navale...)? Quelle place pour la recherche, l'innovation, la formation initiale et continue pour développer nos connaissances et atténuer les effets des activités anciennes et nouvelles sur les ressources et la biodiversité marine? Où, comment et avec quelle gouvernance mettre en place des zones de protection forte? Comment protéger plus fortement l'ensemble du littoral des diverses pollutions terrestres qui représentent 80% des pollutions marines? Recul du trait de côte et submersion marine quelles adaptations avec quels moyens? « Dronisation », cyber sécurité maritime, spatial, EMR comment créer des synergies entre ces nouvelles filières et avec les activités historiques. Autant de questions qui demandent des débats apaisés et constructifs dans des instances de concertations locales à définir.



Pour un débat continu et contributif sur les questions mer littoral !

Le débat public « la mer en débat » révèle l'intérêt croissant porté, par les citoyens et les différents acteurs concernés, aux problématiques complexes liées à la protection de la mer et à l'utilisation soutenable de ses ressources.

La place, le rôle, la participation aux décisions des habitants et de la société civile organisée des territoires maritimes est également questionnée.

Quelle gouvernance mettre en place à l'échelle locale ? Comment reprendre et poursuivre le processus engagé par la [Gestion Intégrée des Zones Côtières \(GIZC\)](#) ? Comment «maritimiser» les SCOT ?

Quel apport des Conseils de développement à la poursuite de débats locaux et à la définition de plans d'action en lien avec le [Document Stratégique de Façade \(DSF\)](#), son plan d'action et les stratégies régionales pour la mer et le littoral.

Le Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest agit et contribue avec d'autres acteurs locaux et les citoyens à ce débat local sur le maritime et le littoral.

Ainsi, L'Etude sur la Rade de Brest- [Pays de Brest « la Rade au Cœur »](#) a associé des étudiants de l'UBO, l'Adeupa et des élus. Un conseil de rade a été créé.

Son [Atelier maritime participatif](#) propose des actions des Actions concrètes

Dans sa Contribution pour une [politique maritime à l'échelle du Pays de Brest](#) la commission maritime fait un état des lieux des différentes activités et des atouts du Pays de Brest et propose une stratégie locale.

En savoir plus : [Annexe 1](#)

Le Conseil participe aussi depuis plusieurs années au débat sur les [Energies Marines Renouvelables](#) :

« [Contribution EMR 2012](#) ».

[Contribution à l'enquête publique sur l'Hydrolien dans le Fromveur](#)

[Cahier d'acteurs éoliennes flottantes sud Bretagne \(A05\)](#)

Bibliographie :

[réflexion sur le potentiel des EMR](#) Antoine Rabain, Bernard Multon et Michel Paillard – 2020

CESER Bretagne : [Des énergies marines en Bretagne A nous de jouer](#) Guy Jourden, Philippe Marchand - 2009 [Des énergies marines en Bretagne concrétisons la filière](#) Guy Jourden – 2013

Mardi de la mer d'Iroise [Quelle énergie pour demain L'Éolien en mer – opportunités pour le Port de Brest](#) »

Alain Ollivier Hervé Moulinier

Il participe aux instances de concertation locales liées aux fonds européens comme la [Commission Mer Littoral du FEAMPA du Pôle métropolitain Pays de Brest](#) dans le cadre du [FEAMPA Développement Local mené par des Acteurs Locaux](#)

Les Conseils de développement bretons organisent depuis 2018 les [Assises citoyennes de la mer et du littoral](#) qui ont pris la suite des [cinq rencontres régionales](#) de la mer et du littoral organisées par la Région Bretagne.

En savoir plus : [Annexe 2](#)



Ces Assises citoyennes permettent des échanges et des débats entre les citoyens, les acteurs socio-économiques, les associations, les scientifiques, les élus des territoires, la région, le [CESER](#).

Ils participent également aux travaux de la [Coordination nationale des Conseils de développement \(CNCD\)](#) sur le lien Terre -Mer

[13èmes Rencontres nationale des conseils de développement](#) à Saint Raphaël

Atelier 1 « *l'eau de nos rivières à l'Océan* »

[Manifeste remis à la ministre de la mer](#)

Un Pays de Brest riche d'activités liées à la mer et au littoral !

Le Pays de Brest, avec 600 km de côtes, la plus grande rade d'Europe et la mer d'Iroise, est marqué par la présence de la mer. Son économie maritime compte plus de 30.000 emplois directs hors tourisme comme le montre l'étude très fournie de l'[ADEUPa](#) : « [L'économie maritime de la région Brestoise](#) »

Il est reconnu au niveau international pour ses compétences dans le domaine des sciences et technologies de la mer : une dizaine de grands établissements spécialisés y sont implantés, à l'instar d'[Ifremer](#), de [France énergies marines](#), de [l'Institut universitaire européen de la mer \(IUEM\)](#), le [CEREMA](#), le [SHOM \(Service Hydrographique et Océanographique de la Marine\)](#), [OCEANOPOLIS](#), le [Pôle mer Bretagne Atlantique](#), [IMT Atlantique](#), [Naval Group](#), [Ecole Navale](#), l'[OFB](#), [Technopole Brest Iroise](#), [Thales](#), [Université Bretagne Occidentale UBO](#), [ENIB](#), [ENSTA](#), [Euro Argo](#), [EXEIL](#), [Actimar](#), [Adeupa](#), [Bretagne Pôle Naval](#), [Brest Business School](#), [Campus des métiers et des Qualifications des industries de la mer en Bretagne](#), [Le CEDRE](#), [CLS Brest](#), [France Cyber maritime](#), [HYTECH IMAGING](#), [IFM](#), [ING Iroise](#), [OceanOPS](#), [Orange Marine](#).

Cette communauté des sciences/ technologies de la mer et de l'économie maritime travaille de manière collaborative au sein du [Campus Mondial de la Mer](#) qui bénéficie [d'un panel d'expertise](#) très large. [Une charte](#) définit les relations et les missions du Campus.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest contribue également au développement des activités liées à la mer et au littoral. Il participe au **Développement Local par des Acteurs Locaux** DLAL dans le cadre du **volet territorial du FEAMPA**.

Le **Conseil de développement participe aux réflexions** et à la **Commission Mer Littoral**

Le **Pôle** a lancé le **Cluster Algues Bretagne** pour accélérer la structuration et le développement de la filière algues.

Il prend en compte dans son SCOT le littoral, le **recul du trait de côte** et les risques de submersion marine.

La métropole brestoise participe également au contrat territorial de la rade de Brest et des bassins versants de l'Aulne et de l'Élorn, appelé **TerraRade**.

Ce Contrat est structuré autour de 4 enjeux :

- la durabilité des usages de la terre à la mer (conchyliculture, pêche, baignade, nautisme, tourisme, agriculture, industrie, activités militaires, activités économiques, etc.)
- La richesse de la biodiversité (espèces et habitats emblématiques)
- La qualité des eaux de la source à la mer (qualité microbiologique et physico-chimique)
- L'affirmation de la communauté Terre-Mer

La **Stratégie Métropolitaine de développement économique (SMDE) CAP 2030** soutient les filières liées à la mer. **Le Conseil de développement a donné un avis sur cette stratégie** en insistant sur les atouts maritimes et les filières émergentes à fort potentiel comme les EMR, la Cyber-sécurité maritime, la « dronisation » navale, le spatial et les synergies à créer.

Le Technopole Brest –Iroise à travers le **Campus Mondial de la Mer** organise tous les 2 ans depuis 20 ans la **SEA Tech Week** événement international dédié aux sciences et technologies marines et maritimes. En 2024 l'Irlande sera à l'honneur et le thème : **la sûreté et la sécurité maritime**.

Le Conseil de développement rappelle la nécessité de renforcer les capacités de remorquage à Brest et Cherbourg car la taille des portes containers est de plus en plus importante.

D'autres événements internationaux permettent d'associer les acteurs de la mer et du littoral comme **les journées européennes de la mer** qui réunissent les acteurs de l'écosystème maritime européen.

Enfin le **One Océan Summit** a réuni à Brest plus de 40 pays avec l'objectif d'agir pour la protection de l'Océan.

[Les engagements de Brest pour l'océan](#) .

Il faut y ajouter les **fêtes maritimes de Brest** tous les 4 ans.

Cette activité et ce débat continu autour de la mer et du littoral est soutenu également par **l'Institut Français de la Mer (IFM)** de Brest qui organise les **Jeudi de la mer d'Iroise** Conférences débats variées sur la mer et les océans..

Le Conseil de développement souhaite que cette **échelle locale** trouve toute sa place dans les stratégies régionales et de Façade qui ne doivent pas être uniquement descendante mais s'enrichir de l'expérience des acteurs au plus près des territoires et leurs spécificités.

Quelques contributions au cahier d'acteur

G. J : « **gouvernance et échelle locale** » **Local**

KH : « **câbles sous-marin Orange Marine...**

Brigitte Bornemann : **Energies de la mer.eu** : **Interview 1 EMR** et **Interview 2 EMR** --- « **mais pourquoi-diable-chercher-a-convertir-des-energies-renouvelables-en-mer** »

Brigitte Bornemann : « **Les Océanes Atlantique** » organisée par l'APEEM avec l'IFQM institut France-Québec

Hervé Moulinier : IFM Brest voir « **cahier d'acteur IFM** » sur site du débat.

Skrvik voilier de travail société coopérative

Un exemple de protection le

Parc naturel marin Iroise



La protection de l'environnement marin : un enjeu crucial pour la planète

L'océan, élément vital pour la Terre

L'océan joue un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre de notre planète. Il absorbe une grande partie du dioxyde de carbone produit par les activités humaines, contribuant ainsi à lutter contre le changement climatique. Il abrite également une biodiversité riche et unique, et constitue une source importante de nourriture pour les populations du monde entier.

Impacts des activités humaines sur l'océan

Malheureusement, les activités humaines ont des impacts sur l'environnement marin. La pollution, la surexploitation des ressources halieutiques et le changement climatique menacent la santé des océans et la biodiversité qu'ils abritent.

Nécessité d'une protection forte

Il est donc essentiel de mettre en place des mesures de protection fortes pour préserver cet environnement fragile. Cela implique de :

- Clarifier la notion de "protection forte" en définissant des critères précis et objectifs.
- Identifier et protéger les zones de forte biodiversité.

Cela inclut les zones marines protégées (AMP) et les corridors écologiques qui permettent aux espèces marines de se déplacer et de se reproduire.

- **Mettre en place une gestion durable des pêches** pour éviter la surexploitation des stocks de poissons.
- **Lutter contre la pollution marine** en réduisant les émissions de polluants et en traitant les eaux usées avant de les rejeter en mer.
- **Sensibiliser le public** à l'importance de la protection de l'environnement marin et encourager des comportements responsables.

Collaboration et responsabilité partagée

La protection de l'océan est un défi global qui nécessite une collaboration internationale et une responsabilité partagée. Il est important que tous les acteurs, y compris les gouvernements, les industries, les organisations non gouvernementales, les syndicats et les citoyens, s'unissent pour préserver cet environnement précieux pour les générations futures.

Focus sur la façade Manche-Atlantique-Nord-Ouest (NAMO)

En ce qui concerne la façade NAMO, le tombant du plateau continental et les zones estuariennes constituent des zones particulièrement sensibles qui nécessitent une protection forte. Il est important de :

- **Mettre en place des mesures de protection spécifiques** pour ces zones, en tenant compte des particularités locales.
- **Coordonner les actions** des différents acteurs concernés, y compris les pêcheurs, les agriculteurs et les industriels.
- **Investir dans la recherche et le développement** de technologies durables pour réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement marin.

La protection de l'environnement marin est un enjeu majeur pour l'avenir de la planète. En prenant des mesures concrètes et en agissant tous ensemble, nous pouvons préserver cet environnement précieux et garantir un avenir durable aux générations futures.

[Le Parc naturel marin de la mer d'Iroise](#) créé par [décret](#) en 2007 avec son [Conseil de gestion](#) et son [plan de gestion](#) est un exemple de protection et de maintien d'activités dans le respect des politiques publiques pour la protection de la biodiversité

La transition énergétique : un défi majeur pour la France

Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre

La France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour y parvenir, il est nécessaire de réduire drastiquement la consommation d'énergies fossiles, qui constituent encore aujourd'hui la majeure partie de notre mix énergétique.

Électrification et changements de comportement

La transition énergétique passe par une électrification massive de l'économie. Cela implique des changements de comportement et d'usages de la part des citoyens, des entreprises et des administrations.

Augmenter la production d'électricité

La [consommation d'électricité](#) devra augmenter plus

rapidement que prévu pour atteindre les objectifs de décarbonation accélérée et de souveraineté énergétique + 50% d'ici 2035 pour répondre aux besoins de l'électrification des usages et à la [décarbonation de l'industrie](#). Cette augmentation ne peut pas être assurée uniquement par les technologies nucléaires et hydrauliques actuelles.

Développer les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables, comme l'éolien en mer, le solaire et la biomasse, doivent jouer un rôle majeur dans le mix énergétique de demain. Elles permettent de produire une électricité décarbonée et compétitive.

Un mix énergétique équilibré et résilient

Le [mix énergétique de 2035 /2050](#) devra être diversifié et résilient. Il ne doit exclure aucune source d'énergie, mais il doit être réparti géographiquement pour exploiter au mieux les ressources disponibles. Il doit mieux piloter la consommation et **développer les différentes formes de stockage qui demanderont un soutien public et une sécurisation des revenus.**

La [décarbonation du mix énergétique européen](#) aura des conséquences importantes pour le dimensionnement et le fonctionnement du système électrique français

L'éolien en mer : une solution prometteuse

[L'éolien en mer est une technologie prometteuse](#) qui peut fournir massivement une électricité compétitive. La France a un potentiel [important en matière d'éolien en mer](#), et elle doit saisir cette opportunité pour développer cette filière.

Hydrogène et e-carburants

L'énergie éolienne peut également être utilisée pour produire de [l'hydrogène](#) et des e-carburants. Ces technologies peuvent être utiles pour stocker l'énergie et pour décarboner les secteurs difficiles à électrifier, comme le transport aérien et maritime.

La pointe bretonne : un défi particulier

La pointe bretonne est une zone qui a un besoin important d'électricité. Le développement de l'éolien en mer peut contribuer à sécuriser l'approvisionnement électrique de la région et à soutenir son développement économique. S'agissant d'une planification moyen terme, **il est nécessaire d'y inclure le potentiel des autres EMR en particulier l'hydrolien**

Le pacte électrique breton

Le pacte électrique breton est un document qui vise à définir les orientations de la politique énergétique en Bretagne. Il prend en compte les spécificités de la région et les défis de la transition énergétique.

La transition énergétique est un défi majeur pour la France. Il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs pour réussir ce défi et construire un avenir durable et décarboné.

Ressources supplémentaires

- [Futurs énergétiques 2050 RTE](#) :
- [Pacte électrique breton](#) :
- [Bilan prévisionnel RTE 2023](#) et [Synthèse 2023](#)
- [4 scénarios RTE](#)

La pêche face aux défis du 21ème siècle

Diversité des situations:

Comme dans l'agriculture, la pêche est un secteur complexe avec une [multitude de situations distinctes selon les espèces pêchées](#), les techniques employées, les volumes prélevés, la taille des bateaux et les zones de pêche. Il est donc difficile de généraliser les propos.

État des ressources:

Certaines ressources halieutiques se portent bien grâce [aux efforts de régulation](#), qu'il s'agisse de restrictions sur les engins de pêche, la taille des mailles ou les quotas de captures. Cependant, [d'autres espèces sont en danger de surpêche](#), voire d'extinction. Déterminer les causes exactes de ce déclin est complexe et implique de multiples facteurs, tels que la pêche excessive, la pollution littorale et le changement climatique.

Crises et défis:

La réduction des zones de pêche, l'augmentation du coût du carburant et les variations climatiques font peser de lourdes menaces sur la profession. De plus, la répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne de production, de transformation et de distribution est source de tensions et d'injustices. De plus les dispositifs de subventions sont aujourd'hui favorables aux pratiques les plus impactantes.

Vers une pêche durable:

Malgré ces défis, la grande majorité des acteurs de la pêche s'est engagée dans une démarche de transformation pour adopter des pratiques plus durables. Cela implique la décarbonation de l'activité, l'utilisation d'engins moins « impactants », la mise en place de répulsifs pour les espèces « non pêchables » et le respect des zones et périodes de reproduction.

Financement de la transition:

Cette transformation est freinée par la situation économique précaire de nombreuses entreprises de pêche. De nouvelles ressources financières sont nécessaires pour accompagner ce changement. L'outil fiscal sur la production d'énergie en mer représente une opportunité à saisir pour soutenir la filière dans ses efforts pour la transition vers une pêche durable.

Concertation et différenciation:

Le succès de la transition dépend d'une étroite collaboration avec les pêcheurs. Il est crucial de définir des aides à la transformation différenciées, ciblant les pratiques vertueuses en matière d'environnement et de protection de la biodiversité. De plus, il est important de soutenir la production locale et la création de valeur sur le territoire littoral.

Opportunités offertes par les EMR:

Si les énergies marines renouvelables (EMR) génèrent de nouvelles contraintes pour la pêche, elles peuvent également apporter des avantages. En effet, les installations en mer peuvent créer des effets récifs et servir de réserves naturelles.

Diversification et développement:

La conchyliculture et l'algoculture, pratiquées dans certains parcs éoliens en mer, constituent des opportunités de diversification et de développement pour la filière pêche. Il est important de saisir ces opportunités pour renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience du secteur.

La pêche est à un tournant crucial de son histoire. En s'engageant résolument dans la voie de la durabilité et **en saisissant les opportunités offertes par les EMR pour une aide à la conversion et à la décarbonation, la filière peut relever les défis du 21ème siècle et assurer son avenir**

Sécurité des EMR : Enjeux et défis

Navigation et sécurité maritime:

- Les EMR peuvent constituer des obstacles à la navigation, augmentant le risque de collision.
- Ils peuvent également servir d'amers avancés pour le déploiement de systèmes de signalisation, de surveillance et de communication avancés, améliorant la navigation et offrant de nouveaux services connectés.
- Il est crucial d'exclure les zones à fort trafic maritime international et d'adapter les doctrines et les moyens de sauvetage pour tenir compte des parcs éoliens en mer.
- L'équilibre entre les avantages et les risques pour la sécurité maritime doit être soigneusement évalué.

Défense nationale:

- La façade maritime abrite de nombreuses activités stratégiques sous-marines, de surface et aéronautiques essentielles à la souveraineté nationale.
- Les zones d'autorisation de la Marine, parfois perçues comme excessives, ne visent pas à exclure l'activité mais à protéger les intérêts stratégiques.
- En réalité, peu de zones sont actuellement interdites à la navigation ou à la pêche, et ces restrictions sont généralement temporaires.
- Les zones d'autorisation de la Défense coïncident souvent avec des zones de pêche à haute valeur (voir cartes DSF et DMO), offrant une opportunité de protéger les intérêts de la pêche.

Points clés:

- Gérer les EMR de manière durable implique de trouver un équilibre entre les différents usages de la mer, en tenant compte de la sécurité maritime, de la défense nationale et des intérêts économiques.
- **Un dialogue ouvert et transparent entre toutes les parties prenantes est essentiel pour identifier les solutions les plus appropriées.**
- Des recherches et des études complémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les impacts des EMR sur la sécurité maritime et la défense nationale.

La sécurité des EMR est un enjeu complexe et multidimensionnel qui exige une approche concertée et inclusive. En trouvant un équilibre entre les différents intérêts, il est possible de maximiser les avantages des EMR tout en minimisant les risques.

[Portail Data Shom](#) Cartes

<https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/les-cartes-en-debat-5328>

[Etudes EMR CESER BRETAGNE](#)

[ANNEXES du cahier d'acteur du Conseil de développement](#)

Le développement économique local et de la filière EMR, les ports, l'industrie de service

Le développement massif des énergies marines renouvelables (EMR) en France présente une opportunité majeure pour le développement économique local et de la filière. Cela se traduit par plusieurs effets positifs :

1. Transfert d'investissements vers les EMR:

- Investissements massifs dans la construction de parcs éoliens et hydrolien offshore, générant des **OPEX (exploitation-maintenance)** importants pour les entreprises locales notamment de service dans les ports.
- Création d'opportunités dans les **CAPEX (investissements initiaux)**, à condition que les appels d'offres soient réguliers et permettent aux acteurs locaux d'être compétitifs face aux concurrents asiatiques.
- Plus de la moitié de la valeur du CAPEX ne concerne pas les machines elles-mêmes, mais plutôt des **études, fondations, flotteurs, raccordements, équipements et installation**, pouvant être réalisés par des entreprises locales.

2. Développement des ports:

- **Adaptation des ports** à la dimension des machines et de leurs fondations/flotteurs, nécessitant des investissements et une transformation des infrastructures. Exemple **Polder EMR Brest**
- **Diversification des activités portuaires**, avec le passage du commerce d'hydrocarbures vers les EMR. Création d'un vaste éco-système maritime, développement du port de Brest au travers d'un projet ambitieux dans le transport maritime, du déploiement d'un large éventail d'activités la mise en place véritable service de fret ferroviaire dans le cadre du RTET.

3. Impact sur d'autres secteurs maritimes:

- Croissance de la construction navale et réparation navale et de l'armement de navires de pose et de service pour les EMR. (étude CESER Bretagne « **Industrie Navale et Nautique En Bretagne Un nouveau souffle ! Stéphane Créach - Hervé Moulinier** [Câblers Orange Marine Câbles sous-marin un enjeu de souveraineté \(voir contribution\)](#))
- Demande accrue pour les services d'études en géotechnique et en environnement, l'industrie câblière, et les services bancaires et d'assurance liés aux EMR.

4. Formation et emploi:

- Création de nombreux emplois dans la construction, l'installation, l'exploitation et la maintenance des parcs EMR, dont des emplois de marins.
- Mise en place de formations spécifiques pour répondre aux besoins en compétences de la filière EMR.

5. Recherche et innovation:

- Croissance des activités de recherche et d'innovation dédiées aux EMR, avec des retombées positives pour les entreprises locales et l'économie nationale.

Le développement des EMR offre une opportunité unique pour stimuler l'économie locale et créer des emplois durables dans divers secteurs. Il est important de saisir cette opportunité en investissant dans la formation, l'innovation et les infrastructures portuaires afin de maximiser les retombées économiques locales. *Le potentiel du Nord Bretagne doit être mieux considéré.*

Cohabitation avec les autres usages de la mer: Il faut développer la concertation afin de trouver un équilibre entre le développement des EMR et les autres activités maritimes, telles que la pêche et le tourisme

Des politiques publiques appropriées et une collaboration étroite entre les acteurs locaux peuvent contribuer à maximiser les avantages des EMR pour le développement économique local.

Accès à l'information dans la planification maritime: Pistes d'amélioration

Problème: Manque d'accessibilité et de compréhension de l'information pour le grand public et les non-spécialistes dans le domaine de la planification maritime, ce qui entraîne des frustrations et une participation inégale au débat public. Plusieurs webinaires étaient toutefois de qualité et les présentations intéressantes.

Solutions proposées:

Améliorer la communication existante:

- Simplifier et restructurer le dossier de la maîtrise d'ouvrage et le site de la CNDP pour une navigation plus aisée et une meilleure compréhension des informations clés.
- Synthétiser les informations complexes en des documents plus accessibles et pédagogiques, en utilisant des supports visuels et des langages clairs.
- Mettre en place un système de FAQ et de réponses claires aux questions fréquemment posées.

Diversifier les formats d'information:

- Créer des vidéos explicatives et des animations pour illustrer les concepts clés de la planification maritime.
- Organiser des ateliers et des conférences publiques avec des experts et des acteurs du domaine. [Communiquer la science aux jeunes et au grand public](#)
- Développer des outils interactifs et des jeux pédagogiques pour sensibiliser le public de manière ludique.

Renforcer l'accompagnement et la formation:

- Proposer des formations préalables aux citoyens participants aux conventions citoyennes pour leur permettre de s'approprier les connaissances nécessaires.
- Mettre en place des tutoriels et des guides d'accompagnement pour aider les non-spécialistes à naviguer dans les documents techniques.
- Créer des réseaux d'experts et de personnes-ressources accessibles au public pour répondre à leurs questions et les orienter.

les décisions finales en matière de planification maritime doivent être qualifiées

[Politique maritime intégrée Union Européenne](#)

[Vision CMF NAMO à 2050](#)

[Etudes section mer du CESER Bretagne](#)

[Produire et résider sur le littoral en Bretagne](#)

[Economie Maritime en Bretagne : changeons de regard](#)

[Des énergies marines en Bretagne concrétisons la filière !](#)

[Milieux côtiers, ressources marines et société](#)

Enjeux et propositions pour l'éolien en mer en France

Gouvernance:

- Renforcer le rôle et l'expertise de la Conférence Régionale Mer Littoral de Bretagne (CRML), de son GT EMR et de l'Assemblée Régionale Mer Littoral Pays de la Loire (ARML) dans la concertation et la prise de décision concernant les ZPF et les EMR, en s'appuyant sur les travaux de la CNDP et des ressources scientifiques régionales.
- Créer un conseil de gouvernance ou un comité de coordination pour chaque nouvelle zone, associant aux acteurs existants des représentants des pays (loi Voynet), des comités locaux de pêche, des porteurs de projets industriels, des ONG régionales, etc. **s'inspirant du PNMI ou du site d'essais de Paimpol-Bréhat (comité de suivi co-piloté EDF Région Bretagne)**
- Assurer un juste retour fiscal aux territoires et acteurs concernés.

Expertise et partage des connaissances:

- Diffuser les résultats scientifiques et les travaux en cours sur les impacts de l'éolien en mer, en valorisant notamment [les travaux de France Énergies Marines](#).
- Impliquer les CCSTI (comme [Océanopolis](#) et les [Maisons de la Mer](#)) dans la médiation scientifique pour rendre ces travaux accessibles au public.
- Solliciter le [COMER](#) comité spécialisé du [\(CNML\)](#) pour des synthèses de l'état de l'art sur des sujets nécessitant des éclaircissements.
- Communiquer sur la séquence "Éviter-Réduire-Compenser" et « évaluer » à travers des exemples concrets d'aménagements portuaires et d'installations EMR.

Politique énergétique:

Synchroniser et assurer la cohérence des processus et documents de programmation (Stratégie Nationale Bas Carbone, Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, Stratégie Française Energie-Climat, Schéma Décennal de Développement du Réseau, Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, ...) **en tenant compte des besoins exprimés par les régions.**

- Modéliser la transformation économique liée à la transition énergétique (éolienne) pour éclairer les choix d'infrastructures, de formation et de mobilité.
- Expliciter les choix de raccordement et de stations de conversion pour la zone A (nord Bretagne), en considérant les technologies [HVDC](#) (courant continu Haute Tension) et les zones d'atterrage.

Appels d'offres futurs:

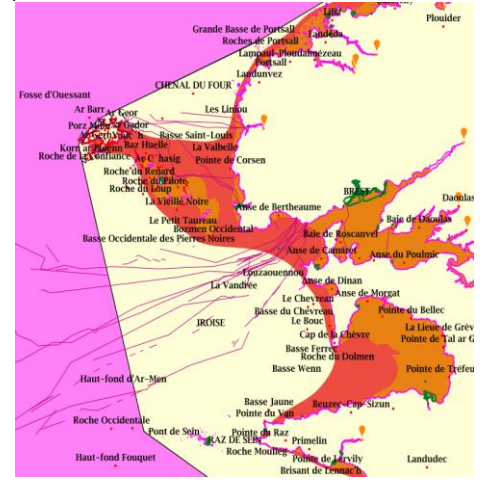
- Moduler le retour fiscal en fonction de la contribution des projets à la protection de l'environnement et à la décarbonation notamment de la filière pêche.
- Intégrer un critère de "prime" dans l'évaluation des offres pour **favoriser le développement de co-activités apportant des services écosystémiques, économiques et sociaux supplémentaires.**
- Assortir les appels d'offres d'incitations fortes à utiliser les ports de la façade concernée.

Ces propositions visent à :

- Accroître la transparence et l'implication des acteurs dans le développement de l'éolien en mer.
- Renforcer la base de connaissances scientifiques et favoriser son partage.
- Assurer une transition énergétique cohérente et bénéfique pour les territoires.
- Optimiser les appels d'offres pour des projets EMR créateurs de valeurs multiples.

Ces propositions s'inscrivent dans une volonté de dialogue et de concertation pour un développement durable de l'éolien en mer en France et en Région.

Carte du SHOM Ouest Bretagne création pour cahier



Conclusion :

La planification des usages en mer est attendue, par les acteurs historiques et nouveaux, pour plus de visibilité et pour atteindre le bon état écologique.

C'est le [Conseil Maritime de Façade](#) et sa [commission permanente](#) qui seront chargés, en respectant les exigences environnementales et sociales, de modifier le [Document Stratégique de la Façade](#) en prenant en compte le débat public, l'avis de ses membres et [sa vision pour 2050](#)

Il en ressort déjà l'importance de **renforcer l'interface Terre Mer et la gestion intégrée des zones côtières.**

La nécessité de **consolider les processus de gouvernance, de mieux coordonner les différentes instances et de donner toute sa place à l'échelle locale** est apparue au cours des échanges.

Le Conseil souhaite le **développement de projets de territoire** via la déclinaison du **Document Stratégique aux différentes échelles infra jusqu'à l'échelle intercommunale** : SRADDET, DTADD, Contrat de baie ou de rade, volet maritime des SCOT valant SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer).

Une expérimentation régionale ?

Comme cela été envisagé dans [la stratégie Bretonne pour la mer et le littoral](#) (page 62) les conseils de développement des 8 Pays maritimes qui le souhaitent pourraient jouer le rôle [de parlements locaux de la mer](#) chargés d'animer, en lien avec le [CESER Bretagne](#), et des acteurs plus experts, des débats territoriaux et de faire des propositions à la Conférence Régionale Mer littoral (CRML) et au CMF NAMO.

